



Harcelment sur ma fille

Par **Dédette40**, le **08/03/2020** à **14:30**

Bonjour , Monsieur , Madame

Je me permet de vous écrire au sujet de ma fille qui était auxiliaire de vie et très apprécié de ses patients , Elle a un enfant de 22 ans qui travaille actuellement et qui a un logement près de sa mère avec sa copine , tout c'est toujours bien passé entre eux .

Maintenant ella eue un autre enfant avec un autre homme : Tony 8 ans , depuis sa naissance ce Mr harcèle toujours ma fille sur tous ce qu'elle fait, sur les personnes qu'elle fréquente et refuse que Tony est des contacts avec Moi a t el point qu'elle s'est défenestre et est maintenant un peu handicapé mais pouvant tout de meme s occuper seule de son fils. Par un jugement l'enfant vie chez son père avec une garde alternée , Mais ma fille n' a pas beaucoup de moyen financier , et n'a pas de véhicule ; Ce Mr profite de toute les occasions pour la rabaisser et connais tout ses points faibles . Mais Tony est tré heureux avec sa mère car son père est une personne très sévère et l'enfant s'ennuie chez lui

Je vous remercie de nous donner des conseils pour qu'elle puisse garder cette garde , elle passe en jugement le 19/03/2020